

Je soussignée,

Madame Emmanuelle Marie Samantha **LEPINAY**, épouse de Monsieur Sébastien Mathias **ROBERT**,
demeurant à LE TAMPON (97430) 7 allée Christophe Plantin.

Née à SAINT-PAUL (BOIS DE NEFLES) (97411) le 26 avril 1989.

Mariée à la mairie de LE TAMPON (97430) le 26 juillet 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

➤ **Avoir été informée de l'intention de mon conjoint de constituer une société devant présenter les caractéristiques suivantes :**

■ Dénomination : 2R FAMILY

■ Siège social : LE TAMPON (97430) 7 allée Christophe Plantin.

■ Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

■ **Objet social :** La coiffure mixte, barbier et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité. L'achat, la vente en gros, demi-gros, détail de tous produits, petits matériels, et mobilier se rapportant à l'activité de salon de coiffure, d'esthétique, cosmétiques et accessoires de mode. Le développement et la vente de concept de vente en rapport avec des salons de coiffure, d'esthétique cosmétiques et accessoires de mode. L'importation et l'exportation de tous produits, petits matériels et mobiliers, se rapportant à l'activité de salon de coiffure, d'esthétique, d'esthétique cosmétiques et accessoires de mode. L'agencement de magasins ou salons se rapportant à l'activité de salon de coiffure, d'esthétiques, cosmétiques et accessoires de mode.

➤ **Avoir eu connaissance du projet de constitution de la société.**

➤ **Autoriser l'apport de biens communs effectué par son conjoint.**

➤ **Renoncer à la faculté qui lui est offerte par l'article 1832-2 du Code civil de revendiquer la qualité d'associé dans la société.**

Fait à SAINT-PIERRE

Le 30 août 2024

